

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 14 octobre 2019 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de Bastia

NOR : JUSB1930415A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 31 octobre 2019, mis fin aux fonctions de Madame Catherine MARFIL (URTIAGA), secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Bastia.

Article 2

Madame Sandrine PERWEZ, greffière, est, à compter du 31 octobre 2019, nommée régisseuse titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Bastia.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de BASTIA, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 14 octobre 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation, la cheffe du bureau des carrières et de la
mobilité professionnelle,



Aude TORCHY